

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article948>



RMVD

Rencontres pour un monde vivable dénucléarisé : Déclaration finale

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : dimanche 25 octobre 2015

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés



Saintes, le 25 octobre 2015

Nous, militants anti-nucléaires, venus de toute la France, réunis à Saintes du 23 au 25 octobre à l'initiative de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire, souhaitons transmettre aux militants et organisations antinucléaires, environnementalistes et humanitaires comme à tous nos concitoyens le résultat de nos échanges, avec pour objectif l'abandon définitif du nucléaire militaire et civil, que résume le mot d'ordre : « Ni armes, ni centrales nucléaires ! ».

Malgré des différences qui peuvent subsister entre nous sur la façon d'atteindre au plus vite ce double objectif, les débats en ateliers et en séances plénières ont permis de constater que nous étions d'accord sur l'essentiel.

En premier lieu, nous souhaitons rappeler le lien indissoluble - historique, technique et politique- entre le nucléaire militaire et le nucléaire civil. Sans le premier, mis en oeuvre à Hiroshima et Nagasaki puis pendant la guerre froide, le second n'aurait probablement jamais vu le jour. Aujourd'hui, 9 Etats dont la France sont dotés d'armes nucléaires. (1) Ils ont développé l'industrie nucléaire civile soit comme un alibi pour conserver ces armes, soit comme un moyen de se les procurer. Pour cette raison, ils s'efforcent de la maintenir à flot malgré d'immenses déboires qui devraient imposer son abandon.

Mais dans son usage militaire comme dans son usage dans les centrales électriques, l'énergie nucléaire est mortifère et redoutable. Elle a déjà fait, depuis 1945, des millions de victimes, notamment à cause des 500 essais nucléaires aériens qui ont élevé le taux de radioactivité ambiant. Un emploi, accidentel ou volontaire, de quelques-unes des 16000 armes nucléaires existantes, dont 2000 prêtes à partir à tout moment, pourrait provoquer la fin brutale de l'humanité. A tout moment aussi, un ou plusieurs nouveaux accidents de réacteurs peuvent rendre inhabitables des régions entières, voire un pays, voire la planète.

Il est inadmissible qu'après les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima, cette industrie n'ait pas été remise en cause par nos gouvernements. Non content de ne pas en tirer les leçons, le lobby nucléaire français voudrait profiter de la COP 21, qui va se tenir à Paris en décembre, pour promouvoir le nucléaire en prétendant qu'il serait une solution au dérèglement climatique.

C'est un mensonge. L'énergie nucléaire contribue, elle aussi, au réchauffement climatique sur toute sa filière. [On ne guérit pas la peste en propageant le choléra](#). Il faut au contraire associer la lutte pour le climat et la lutte contre le nucléaire. La décroissance de notre consommation énergétique, l'arrêt des gaspillages, l'efficacité énergétique, les

énergies renouvelables, font partie des solutions durables aux deux problèmes.

Le réchauffement climatique, ses conséquences désastreuses sur les régions polaires et les océans, la rivalité des Etats sur ces territoires et la cupidité des grandes multinationales, responsables de 80% des émissions de gaz à effet de serre, font l'objet d'une préoccupation majeure.

Les déchets nucléaires civils et militaires sont un héritage maudit. Le stockage de déchets sur le site du Bugey (ICEDA), leur enfouissement en grande profondeur à Bure (CIGEO), le retraitement des déchets à La Hague, en font un combat d'actualité. Il faut arrêter leur production en arrêtant la filière nucléaire, leur retraitement et leur transport en arrêtant la filière plutonium, qui passe notamment par Saintes et représente un immense danger pour la population.

Quant aux projets ruineux, ineptes et imposés, que sont les réacteurs EPR, ITER, le projet ASTRID dit de « centrale de quatrième génération », et le Laser Mégajoule, ils doivent être arrêtés sans délai.

Enfin, jamais les citoyens n'ont été consultés sur les décisions touchant au nucléaire tant militaire que civil. Le nucléaire ne peut s'imposer que dans une société non démocratique.

C'est évident pour le nucléaire militaire, d'après un sondage conduit par l'IFOP du 7 au 9 octobre 2015 : [trois Français sur quatre veulent abolir l'arme nucléaire](#). Ils sont aussi trois sur quatre à vouloir un référendum sur cette question et ils seraient même prêts à s'engager personnellement pour l'obtenir. C'est un désaveu clair et massif de la politique de la France.

C'est pourquoi, sans exclure aucune autre forme d'action non-violente qui permettrait de sortir au plus vite du nucléaire tant civil que militaire, nous appelons nos concitoyens à s'adresser à leurs députés et sénateurs afin qu'ils déposent une proposition de loi référendaire sur cette question précise : « Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des Etats concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? » (2)

Pour la première fois, le peuple français pourra faire savoir s'il souhaite ou non confier sa sécurité aux armes nucléaires et demeurer complice de la préparation de crimes contre l'humanité, dont il pourrait lui-même devenir une victime. Ce sera le début d'une reconquête de la démocratie sur la dictature masquée d'une poignée de lobbyistes qui, depuis des décennies, prennent sans nous, dans une foule de domaines, des décisions qui déterminent nos conditions de vie et même notre survie.

Nous voulons vivre dans un monde vivable, sans armes ni centrales nucléaires.

(1) Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France et Chine, officiellement ; Israël, Inde, Pakistan et Corée du Nord, officieusement.

(2) A cette question, 74 % des sondés ont répondu OUI, 26 % NON. (Marge d'erreur : 2,8 % en plus ou en moins.)

Sachant qu'une proposition de loi référendaire, pour être validée par le Conseil constitutionnel, doit avoir été présentée par au moins 20 % des parlementaires (soit 185 députés ou sénateurs sur 925) et avoir recueilli par voie électronique le soutien d'au moins 10 % des électeurs inscrits, 74 % des sondés ont répondu OUI à la question suivante : « Pensez-vous que vous apporteriez votre soutien à une proposition de loi organisant un référendum sur la question à laquelle vous venez de répondre ? » (« oui, certainement » : 27 %, « oui, probablement » : 47 %).

Post-scriptum :

Photo : une partie des 70 participants aux RMVD, à l'issue des Rencontres.